

# PLAN DE DÉCONFINEMENT BALISEURS

Du 11 mai au 1er juin

 <b>PRÉCAUTIONS</b>	
Port du masque	 Conseillé avant et après la sortie Non conseillé pendant l'activité
Distanciation physique	 Distanciation obligatoire à adapter lors de l'opération de balisage Les balises seront réalisées par un seul individu (non en duo)
Utilisation de gel hydroalcoolique	 Obligatoire
Si symptômes du COVID-19	 <b>Restez chez soi</b> Prévenir immédiatement le responsable de zone et le président de la CDSI, si des signes apparaissent dans la semaine suivant une sortie de groupe
Kit sanitaire personnel composé de : 1 masque, gel hydroalcoolique, lingettes désinfectantes pour les surfaces et matériels, petit morceau de savon, 1 sac poubelle	 Obligatoire
Matériels liés à la pratique	 -Préconisation d'utilisation de son matériel personnel -Limiter au maximum le prêt de matériel (en cas de prêt, mettre en oeuvre une désinfection avec gel hydroalcoolique, désinfectant ou savon)
Attestation	 Sans attestation
Durée de pratique	 Sans limitation de durée de pratique
Vestiaires	 Interdit
Locaux	 Se conformer aux conditions d'utilisation demandées par le gestionnaire. En cas de transmission immédiate des traces auprès des gestionnaires de données, les collecteurs mettront en oeuvre les gestes barrières avant de pénétrer dans les locaux, notamment désinfection du matériel
 <b>PUBLICS</b>	
Tous les baliseurs sauf personnes à risque	 10 personnes maximum dont le baliseur animateur de l'opération
 <b>ENCADREMENT</b>	
Inscription aux sorties	 Sur inscription uniquement dans le cadre du balisage associatif pour respecter le nombre maximum de baliseurs et pouvoir mettre en place un suivi en cas de contamination de l'un d'entre eux
Animation	 Nomination d'un serre file ou d'un assistant chargé de rappeler les gestes barrières et la distanciation physique
Conseils pédagogiques	 Une distanciation d'au moins un mètre devra être respectée entre l'encadrant et le baliseur Les conseils pratiques ne donneront lieu à aucun contact physique
 <b>TRANSPORTS</b>	
Transport individuel	 Conseillé

<p><b>Transports en commun</b></p>	<p> À éviter, avec masque si utilisation</p>
<p><b>Covoiturage</b></p>	<p> <b>Ne pas organiser. Donner rendez-vous sur le lieu de départ de l'opération de balisage</b>  <b>Si le covoiturage est inévitable, pas plus de deux personnes par véhicule, le passager étant positionné sur le siège arrière et à l'opposé du conducteur</b>  <b>Chacun portera un masque</b></p>
<p> <b>ESPACE DE PRATIQUE</b></p>	
<p><b>Lieu de pratique</b></p>	<p> Au plus proche du domicile et à moins de 100 km</p>
<p><b>Legislation en vigueur</b></p>	<p> Dans les espaces ouverts autorisés et en fonction de la situation sanitaire de chaque territoire (zone rouge ou verte)  A vérifier localement et à respecter</p>
<p><b>Cotation</b></p>	<p> -Éviter technicité et risques élevés  -Éviter toute sortie nécessitant une sécurisation par contact physique  -Reprise de l'activité donc, programmer des sorties faciles au départ puis augmenter progressivement</p>
<p><b>Espace de pratique</b></p>	<p> Favoriser les espaces et les itinéraires les moins fréquentés</p>
<p> <b>CONVIVIALITÉ</b></p>	
<p><b>Partage de repas, pots, festivités</b></p>	<p> À éviter  Avec distanciation pour le pique-nique</p>
<p><b>Discussions en présentiel</b></p>	<p> Avec distanciation et masque si possible</p>
<p> <b>SEANCE DE TRAVAIL, REUNIONS ET ORGANISATION</b></p>	<p> Privilégier la visio ou l'audioconférence pour réunions de baliseurs ou entre baliseur responsable de zone</p>
<p> <b>ACCIDENT</b></p>	<p> Porter un masque et se désinfecter les mains avant de porter secours, sauf urgence</p>
<p> <b>VOTRE CONTACT PRIVILÉGIÉ</b></p>	<p>Votre commission départementale sentiers itinéraires</p>

Suivez les recommandations de la FFRandonnée et l'évolution du plan de reprise de l'activité régulièrement mis à jour sur le site [www.ffrandonnee.fr](http://www.ffrandonnee.fr)